

PAGES

MANQUANTES

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

11^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 5 AOUT 1893. VOL. XXII, No 5

SOMMAIRE :

I. Onzième dimanche après la Pentecôte. — II. Notre système d'éducation. — III. Consécration du royaume d'Angleterre à la Vierge Mère de Dieu et à l'Apôtre saint Pierre. — IV. Liturgie. — V. Les collèges classiques du diocèse de Montréal, le Collège de Montréal, (suite). — VI. Chronique. — VII. Aux prières.

ONZIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Guérison miraculeuse d'un sourd-muet (S. Marc, VII).

I. Considérons dans cette guérison, comme dans tous les autres miracles du Seigneur, la manifestation éclatante de sa puissance et de sa divine sagesse ; car chacun de ses miracles est un symbole et renferme un enseignement ; il révèle d'une manière visible quelque mystère qui s'accomplit invisiblement dans les âmes. Les nombreuses infirmités corporelles que le Seigneur a guéries représentent la multitude et la diversité des guérisons spirituelles. Il y a une mystérieuse analogie entre les maladies de l'âme et celles du corps.

Jésus-Christ est venu pour les pécheurs et les malades ; il est le médecin qui nous apporte les remèdes du ciel. Lui seul peut nous guérir et nous sauver.

II. Le sourd-muet du pays de Décapolis, selon plusieurs interprètes, personnifie les peuples de la gentilité, qui étaient spirituellement privés de l'ouïe et de la parole, comme les idoles qu'ils adoraient ; car l'homme finit toujours par devenir semblable à ce qu'il aime et adore. Ils étaient sourds, parce qu'ils n'enten-

daient pas la voix de Dieu ; et ils étaient muets, parce que, séparés de la grâce et de la vérité, ils ne pouvaient réagir vers la vérité ni correspondre avec la grâce. Jésus-Christ offre le salut à tous les hommes ; mais, hélas ! combien en est-il qui le reçoivent ? La parole évangélique frappe leurs oreilles, mais ne remue pas la volonté ; et l'âme, restant fermée, n'a plus de voix pour Dieu.

Soyons dociles à écouter et fidèles à prier, de peur de contracter la maladie du sourd-muet.

NOTRE SYSTEME D'EDUCATION

Notre système d'éducation est excellent. Qui en doute ? Quelle personne tant soit peu instruite et expérimentée oserait en nier les avantages et l'attaquer dans son ensemble ? Pour notre part, nous n'avons jamais pris au sérieux les critiques malveillantes de ces derniers temps, et le public, nous en sommes sûrs, le public bien pensant a fait de même. Voilà pourquoi nous avons gardé sur cette question un silence d'une signification non équivoque pour ceux qui savent et veulent comprendre. Au reste, dès le commencement de la polémique, nous savions que l'avenir — un avenir prochain — réservait à nos maisons d'éducation une revanche glorieuse et à leurs détracteurs une humiliation méritée.

Cette revanche, nous l'avons, pleine, entière, plus belle encore que celle que nous rêvions. Elle nous vient de l'étranger, il est vrai, des protestants, *des gens pratiques* de la terre de toutes les libertés et de tous les progrès ; mais c'est précisément ce qui en fait le prix à nos yeux dans les circonstances actuelles. En face des résultats merveilleux de notre exposition pédagogique à Chicago, nous ne demandons qu'une chose aux hommes de bonne volonté : sachons donc reconnaître nous-mêmes ce que nous possédons de bon et d'utile. Au lieu de mépriser et de dénigrer nos institutions, qui commandent le respect et l'admiration des autres peuples, ayons assez de reconnaissance et de justice pour admettre l'œuvre puissante qu'elles accomplissent dans notre pays, Dieu sait avec quel dévouement et au prix de quels sacrifices ! Loin de les entraver dans leur marche par des écrits calomnieux, ou par des mesures arbitraires, et de soulever contre

elle les préjugés populaires, donnons-leur un concours intelligent, actif, généreux ; aidons de toutes nos forces à leur développement et à leur perfectionnement.

Nous nous contentons aujourd'hui de ces quelques remarques, afin de pouvoir faire connaître à nos lecteurs les parties essentielles de deux articles très importants que deux journaux de Chicago, le *Catholic Journal* et l'*Inter Ocean*, viennent de publier sur le succès obtenu à l'Exposition colombienne par les travaux scolaires de la Province de Québec et en particulier par ceux des maisons d'éducation dirigées par le clergé, les religieux ou les religieuses.

Le *Catholic Journal* constate d'abord que l'enseignement supérieur de la province d'Ontario n'est pas suffisamment représenté, puis il passe à la province de Québec :

« La province de Québec a une belle exposition ; merci à ses écoles privées et séparées. Incontestablement, les écoles catholiques ont la part du lion. Leurs contributions sont non seulement nombreuses, mais variées, et dans plusieurs cas, très bien faites. Dans les écoles de filles, nous recommandons pour la netteté et la justesse le couvent des Ursulines à Québec ; pour le style et la variété, le couvent de Stanstead, pendant que pour le parfait du fini nous accorderions la palme au couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal. Une exposition caractéristique est celle de l'Institut des sourdes-muettes, des Sœurs de Charité, près de Montréal. Elle comprend plusieurs échantillons des travaux manuels et intellectuels enseignés dans les divers départements.

« L'ouvrage des garçons n'est pas inférieur à celui de leurs sœurs. Leurs contributions sont peut-être moins voyantes, mais elles sont parfaites et prouvent les hautes connaissances des élèves. Comme succès général, mentionnons les collèges de Joliette, Montréal, Trois-Rivières aussi bien que les travaux exposés par les élèves des Frères de la Doctrine Chrétienne et de l'École des Commissaires. Nous devons avouer que nous avons examiné beaucoup plus attentivement les travaux venant des écoles dirigées par les Frères, parce que nous avions entendu dire tant de choses sur leur système ; et nous devons admettre que leur réputation n'a rien souffert de notre minutieux examen. Nous avons remarqué que les matières enseignées dans leurs classes supérieures, portent le cachet de l'utile ; c'est justement ce qu'il faut pour préparer la jeunesse aux batailles de la vie. Une attention spéciale est apportée à la calligraphie aussi bien qu'à la tenue des livres ; l'anglais et le français sont enseignés, ainsi que les diverses sortes de dessins et d'autres sujets utiles comme les mathématiques, la géométrie pratique, le mesurage, la trigonométrie et l'arpentage.

« Quand un tel élève quitte l'école, il n'est pas un fardeau pour le pays ; il trouve bientôt de l'emploi et commande une rapide promotion. Les Frères semblent bien comprendre les exigences de notre temps, et leurs travaux exposés à la section canadienne des arts libéraux montrent la façon substantielle et heureuse avec laquelle ils s'efforcent de rencontrer les besoins d'éducation de leur pays. »

Voilà l'opinion d'un journal étranger sur notre système d'enseignement. Mais ce journal est catholique, et il juge une œuvre catholique ; au cas où cela diminuerait pour certaines gens la valeur de son opinion, voici celle d'un journal non catholique, *l'Inter Ocedn* :

« Les provinces canadiennes ont des exhibits très remarquables dans chacun des grands palais industriels, mais aucun ne montre mieux les progrès du peuple que ceux de son système d'éducation. Le T. K. chanoine Bruchési, de Montréal, a été choisi comme surintendant de la section consacrée à l'éducation de la province de Québec.

« L'exposition pédagogique de la province de Québec est sous la direction de deux messieurs qui ont su rendre leur département très attrayant. Ces dévoués professeurs sont le Frère Andrew de Montréal et le Frère Pelerinus de Québec.

« L'exposition sous la direction des Frères Andrew et Pelerinus représente près de 200 écoles de la province de Québec. Les écoles protestantes et catholiques sont représentées dans cette exposition située dans la galerie ouest de la bâtisse des manufactures et des arts libéraux. Les départements occupés par ces exhibits sont charmants, accessibles et décorés avec goût. Les Frères de la doctrine chrétienne, auxquels appartiennent les révérends MM. Andrew et Pelerinus, ont trente-cinq écoles sous leur contrôle, et leur exposition est la plus importante et la plus imposante de tous ceux qui ont exposé ici.

« On rencontre leurs écoles dans les plus grandes cités et villes de la province de Québec. Leur enseignement est divisé comme suit : le cours élémentaire, qui correspond au cours primaire dans les écoles graduées des Etats-Unis ; le cours intermédiaire ou de grammaire ; le cours supérieur ressemblant à celui de nos *high schools*, et le cours spécial pour les élèves plus avancés et qui comprend les études d'une nature pratique et commerciale. Les travaux scolaires de ces différents départements sont disposés avec goût et intelligence. Ce sont les travaux de la dernière année scolaire qui comprennent toutes les branches de l'enseignement donné par les Frères de la Doctrine Chrétienne dans leurs écoles.

« Les élèves font preuve de propreté, d'aptitudes et de progrès dans les travaux qui sont exposés ici. Les preuves de leur application sont nombreuses. A vrai dire il est difficile, pour une

personne qui n'est pas habituée, de choisir, parmi cette masse de travaux, un travail plus méritant que l'autre. La généralité de ces travaux paraît excellente, et cela en dit plus long qu'une description détaillée.»

Le même journal parle aussi avec éloge des dessins à main levée et au clavigraph, envoyés par le cercle de La Salle, ainsi que des travaux exécutés par les élèves de nos couvents. Le ton général de l'article prouve évidemment que l'auteur est sorti du département canadien, tout enthousiasmé de ce qu'il venait de voir.

CONSECRATION DU ROYAUME D'ANGLETERRE

A la Vierge Mère de Dieu et à l'Apôtre saint Pierre.

Le 29 juin 1893 est désormais une date qui marquera dans les souvenirs des catholiques de Londres. C'est, en effet, ce jour-là que, conformément au mandement de la hiérarchie catholique anglaise agissant d'après les désirs de Léon XIII, l'Angleterre a été consacrée à la Sainte Vierge et à saint Pierre. De bonne heure, la vaste église de l'Oratoire de Brompton, où devait avoir lieu la cérémonie, était encombrée de fidèles. A onze heures, il n'y avait plus moyen de se caser dans l'édifice sacré. C'était la messe annoncée pour la cérémonie. Le cortège des Evêques est sorti de la sacristie ; les représentants des ordres religieux d'Angleterre, franciscains, jésuites, passionnistes, etc., venaient en tête, précédant le clergé séculier, que suivait immédiatement quinze Evêques, c'est-à-dire tout l'épiscopat anglais, moins les évêques de Liverpool et de Salford.

A leur suite, les ambassadeurs d'Autriche et d'Espagne, le duc de Norfolk, le marquis de Ripon, lord Denbigh, lord Clifford, lord Harries, lord Ashburnham, le lord-maire, lord North, lord Walter Kerr, lord William Neville, lord Trimleston, lord Arundel de Wardour, le marquis de Misa, le comte Torre..., etc., etc.

La présence du lord-maire de Londres, ce catholique qui ne laisse passer aucune occasion d'affirmer sa foi, est bien digne d'être remarquée.

La messe a été pontificalement célébrée par S. Em. le cardinal

Vaughan, et aussitôt après, le R. P. Bridgett, rédemptoriste, est monté en chaire. Il a rapidement dit ce qu'était la Sainte Vierge dans le plan divin et la tradition de l'Eglise, et ce que les Pasteurs du catholicisme désiraient faire en consacrant leur patrie à la Sainte Vierge.

Tout de suite après a eu lieu la lecture de l'acte de consécration par le Cardinal, qui, pour la circonstance, avait revêtu la mitre du glorieux martyr saint Thomas Becket.

Nous donnons ici les dernières paroles de cette consécration :

« Nous vous offrons nos cœurs pour que leur amour et leur zèle puisse toujours croître et grandir. Nous vous offrons nos frères de cette Angleterre, dont les multitudes vous connaissent si peu, ou ne vous connaissent pas du tout. Que vos prières ramènent ce pays à son ancienne foi. Que votre intercession nous conduise à une union plus étroite avec votre divin Fils. Nous nous consacrons à lui par votre intermédiaire. Obtenez-nous, obtenez à l'Angleterre, jadis votre douaire, toutes les grâces et toutes les bénédictions. O clément, ô aimante, ô douce Vierge Marie ! »

Le soir, pour la consécration à saint Pierre, l'oratoire de Brompton s'est de nouveau rempli. Et, après les vêpres célébrées par Mgr Clifford, évêque de Clifton, le cardinal Vaughan, toujours coiffé de la mitre de saint Thomas Becket, est monté en chaire et a prononcé un discours tout rempli de faits et de hautes considérations sur le culte dont saint Pierre était jadis l'objet en Angleterre. Car c'est une chose curieuse de voir combien, avant l'hérésie protestante, l'Angleterre était dévote à saint Pierre. A Londres même, il n'y a pas moins de quatre églises dédiées au Prince des apôtres. L'abbaye célèbre de Westminster lui était dédiée, et, de tous côtés en Angleterre, les restes de cette vieille dévotion persistent. C'est ce que rappelle la prière de la consécration dont, à la fin de son sermon, le Cardinal, agenouillé devant l'autel et entouré de son Clergé, a solennellement donné lecture.

Voilà ce qui se passait, le jour de la fête des saints Pierre et Paul, à *Brompton oratory*. Le dimanche suivant, toutes les paroisses de Londres et d'Angleterre, au milieu de l'affluence des fidèles, ont séparément recommencé ces touchantes cérémonies de la consécration.

(*Semaine Religieuse d'Annecy*).

A ce sujet la *Semaine Religieuse* de Cambrai fait les réflexions qui suivent :

Ce grand acte de consécration à Marie et à saint Pierre, qui n'est, d'ailleurs, comme on a eu soin de faire remarquer, qu'un retour au passé, impressionne vivement les esprits et contribuera à accélérer l'évolution vers l'unité catholique.

D'ailleurs, les progrès de l'impiété, la décomposition des sectes, l'inquiétude que produit le mouvement social sans direction sûre, tous les redoutables problèmes qui se soulèvent dans le monde ouvrier, le paupérisme croissant, tout cela fait réfléchir. L'on cherche un guide et malgré soi l'on tourne les regards vers le pilote de Rome, éclairé d'en haut et investi par Jésus-Christ lui-même de l'autorité et de la puissance nécessaires pour conduire l'humanité au port du salut.

Plusieurs fois déjà les évêques anglicans ont essayé dans leurs synodes de trouver un lien d'unité et de formuler un symbole commun. Vains efforts ! — Ils n'ont fait qu'accentuer plus profondément leurs divisions, et, tout dernièrement, quelques-uns ont avoué leur impuissance dans leur fatal égarement en dehors de l'Eglise romaine.

Il n'est plus rare aujourd'hui d'entendre des clergymen, surtout dans le *High Church*, confesser loyalement qu'en dehors de l'autorité légitime et indéniable du Pape, successeur de saint Pierre, l'unité religieuse est impossible. Dans des épanchements intimes, il en est qui n'hésitent pas à exprimer l'espérance qu'un jour « toutes les bonnes volontés s'uniront et que, d'un commun accord, ils pourront rentrer dans le giron de l'Eglise catholique romaine pour marcher comme leurs aïeux sous la houlette du vrai Pasteur des âmes et ne former qu'un seul troupeau : *unum ovile, unus Pastor.* »

Pour ce qui est du culte de la Très-Sainte Vierge, les préjugés protestants disparaissent aussi. En voici un signe bien consolant. Le docteur anglican Lee vient de publier un livre sur l'Immaculée-Conception.

L'auteur établit parfaitement comment Marie est Mère de Dieu ; puis il présente ce dogme comme un des fondements de la religion chrétienne. Il montre alors la tradition constante de l'Eglise regardant Marie comme Vierge toujours immaculée dès sa Conception.

Il fait, fort à propos, remarquer que cette croyance a toujours été reçue dans l'Eglise comme vraie, malgré des oppositions isolées, avant de devenir acte de foi en 1854 par la définition dogmatique du Pape Pie IX.

Il reproduit, avec le témoignage des divines Ecritures et des saints Pères, ceux des anciennes liturgies et tout particulièrement de celles de son propre pays, l'Angleterre.

Il se complait à citer les hymnes, les prières et les discours des siècles passés en l'honneur de l'Immaculée.

Il a lui-même des élans magnifiques de dévotion envers la Vierge toujours sans tache. Il montre la beauté comme la légitimité de son culte si puissant et si maternel ; et il voudrait voir tous les cœurs de ses frères égarés s'unir et se reconforter auprès du cœur d'une mère si tendre et si dévouée.

Tout le long de son pieux ouvrage, le regard du docteur Lee se tourne en même temps vers le Souverain-Pontife de Rome, qu'il reconnaît comme l'infaillible chef de l'Eglise, le pasteur et le guide toujours sûr au milieu de nos difficultés, de nos hésitations et de nos obscurités. Il supplie « non seulement l'Angleterre, mais toutes les nations schismatiques et hérétiques, de venir se ranger humblement sous la houlette du suprême Pasteur des âmes. Avec cette direction, dit-il, nous avancerons dans la lumière et le progrès véritable, et nous travaillerons sûrement à la pacification entre les hommes. »

N'est il pas consolant de saluer de si belles aspirations ? Ne font-elles pas pressentir un retour chez un peuple à qui de mauvais princes avaient ravi la vraie foi avec sa piété séculaire ?

LITURGIE

Le trône sur lequel le T. S. Sacrement est exposé pendant les Saluts solennels ne devrait pas rester habituellement sur l'autel ; l'addition de cette niche inamovible, que les artistes semblent regarder comme l'ornement nécessaire d'un maître-autel est un abus tout récent, lequel en a entraîné un autre : on s'est accoutumé à remplir la niche, en y mettant le crucifix qu'on enlève seulement avant d'exposer le T. S. Sacrement, et que l'on replace immédiatement après la bénédiction.

La S. Congrégation des rites a déclaré que cet usage ne pouvait être toléré :

Utrum tolerari possit usus statuendæ crucem super throno, et in eo præcise loco, super quo publicæ adoracioni in ostensorio exponitur SS. Eucharistia ?

Resp. *Negative.* (2 junii 1883, No 5874, ad 3).

LES COLLEGES CLASSIQUES DU DIOCESE DE MONTREAL

Le Collège de Montréal.

(Suite).

M. Curatteau venait de mourir et il avait été remplacé, comme directeur, par M. Marchand, P. S. S., né au Canada, à Verchères, agrégé au séminaire depuis 1788 et n'ayant alors que 30 ans. C'était le plus âgé des professeurs. Il y avait en outre un professeur de philosophie, un régent de seconde, un de quatrième, un de sixième et un régent des commençants, les trois derniers seulement tonsurés, tous de 17 à 23 ans, enfin deux laïcs chargés du cours élémentaire de langue anglaise et de langue française.

Les élèves, dont on a également les noms, étaient au nombre de 90, à cette même date de 1790, ce qui prouve combien était utile et à quels besoins répondait la fondation de M. Curatteau.

Quelques observations, consignées à la suite de ce document officiel nous apprennent, qu'à cette même époque on enseignait dans le collège de Montréal « à lire et à écrire en anglais, en français et en latin, la géographie, l'arithmétique, les humanités, la rhétorique et la philosophie, c'est-à-dire la logique, la morale, la métaphysique, la physique et les mathématiques. »

Le programme, comme on le voit, était complet. C'est celui des collèges classiques de l'époque. L'enseignement des sciences n'avait pas alors l'importance qu'il a nécessairement pris depuis.

Comment ce programme était-il rempli ? Nous devons reconnaître qu'il y avait chez des professeurs si jeunes plus de bonne volonté que d'acquit et surtout de connaissances pédagogiques. Mais, cependant en lisant les exercices littéraires, les *compliments* qui accompagnaient chaque distribution des prix, on est frappé de la correction de la langue française et de la solidité des études latines.

En 1799, à la fête du directeur M. J. B. Chicoineau, un des élèves, lui adressait les vers suivants :

Tout vit heureux dans ton empire.....

.....

Sur ton front la douceur respire,

La bonté parle par ta voix ;

Pour nous élever, tu t'abaisses ;
 Tu sais supporter nos faiblesses.
 Tu prend part à nos jeux, et vivant parmi nous,
 Pour nous gagner à Dieu, tu te fais tout à tous.

On ne pouvait mieux dire.

Nous avons un document qui met plus encore en relief la valeur de l'enseignement de ce collège.

« Depuis 1789, il s'y est établi une chaire de philosophie et une école de langue anglaise qui est tellement accréditée, qu'elle a fait tomber presque toutes les écoles protestantes de la ville, où les enfants catholiques couraient auparavant, chose infiniment intéressante pour la religion. »

Cet extrait d'un mémoire adressé au Saint-Siège, en novembre 1794, méritait d'être cité pour apprécier les résultats obtenus par les professeurs du nouveau collège.

Le Collège de Montréal resta dans le Château-Vaudreuil (1) jusqu'en 1803, c'est-à-dire pendant une période de 30 années. Le nombre des élèves augmentait chaque année, et, malgré les obstacles apportés par le gouvernement anglais, on avait pu accroître le nombre des professeurs. La Révolution française, en forçant le clergé à s'exiler de France, décida quelques prêtres à prendre le chemin du Canada. Ainsi, en 1794, onze d'entre eux arrivèrent en notre province. La plupart se rendirent à Montréal. C'était des hommes instruits, quelques-uns avaient dépassé la quarantaine. Ils possédaient des connaissances étendues, comme M. Jean-Baptiste Chicoineau qui avait été longtemps professeur de philosophie au séminaire de Lyon et qui, pendant douze ans dirigea le collège de Montréal,

(1) Le Château-Vaudreuil occupait, comme nous l'avons dit, la plus grande partie — du côté ouest — de la place actuelle Jacques-Cartier, entre la rue St-Vincent et la rue alors désignée sous le nom de rue St-Charles et qui est englobée maintenant dans la place même.

D'après un plan postérieur à 1773, puisque le collège y est indiqué, plan que nous avons relevé au Séminaire, le Château-Vaudreuil avait des dépendances et jardins assez vastes. La façade regardait le fleuve, et ouvrait sur la rue St-Paul.

Ce château avait été construit par le Marquis de Vaudreuil, qui fut gouverneur de Montréal de 1698 à 1703, date à laquelle il fut appelé à succéder à M. de Callières, comme gouverneur-général de la Nouvelle-France.

Le terrain sur lequel il s'élevait avait été concédé, d'après les énonciations du terrier du Séminaire, partie au sieur Charles d'Ailleboust le 15 octobre 1660, et partie au sieur André Demers dit Cbèdeville le 20 août 1655.

de 1796 à 1808 ; comme M. Sattin, auteur d'une vie de Mme d'Youville ; comme M. Molin, qui a fait exécuter les plans du petit séminaire, et de la maison de campagne qui en dépend ; comme M. Antoine Houdet, arrivé en 1796 de la province d'Anjou et qui enseignait la philosophie, « également habile et versé dans les autres sciences, par sa grande application à cultiver les rares talents dont il était doué ; » enfin comme M. J. G. Roque qui devait pendant 21 ans, être à la tête du collège et y laisser un souvenir encore vivant, tant il y a fait de bien par sa fermeté et son intelligente initiative.

Le Collège établi au Château-Vaudreuil eut à subir les atteintes de ce dangereux ennemi de nos bâtiments publics, le feu. Le 6 juin 1803, il fut réduit en cendres. C'était quelques jours avant l'ouverture des vacances.

Le séminaire n'hésita pas un instant. Il se mit immédiatement à l'œuvre pour reconstruire un nouvel établissement, mais en choisissant une autre place. Le Château-Vaudreuil se trouvait entouré par de nombreuses maisons de commerce ; en transportant rue du Collège les nouveaux bâtiments, on donnait aux citoyens un vaste terrain sur lequel s'élevèrent des habitations particulières et dont une partie fut employée à la création d'un marché, appelé le *marché neuf*. Ce marché fut établi par MM Perrinault et J. B. Durocher qui s'étaient rendus acquéreurs de l'ancien emplacement du Château-Vaudreuil. (1)

Le Séminaire mena rapidement les travaux du collège. Commencés en 1804, les bâtiments purent être ouverts aux élèves en octobre 1806, sous le nom de petit séminaire de Montréal. Est-il nécessaire d'ajouter que les frais considérables que devait coûter cette construction importante furent entièrement supportés par les Messieurs de St-Sulpice ?

(A suivre).

CHRONIQUE

* * * Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception au salon de l'archevêché à 8 heures du soir.

* * * Par décision de M. l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

(1) Voir terrier du Séminaire.

MM. G. Charette, chapelain des Frères à Laprairie ; J. B. L. Gagnon, vicaire à St-Vincent de Paul, Isle Jésus ; Desjardins, vicaire à St-Bruno ; Jos. Picotte, vicaire à Ste-Brigide ; J. Thérien, vicaire à Longueuil ; A. Carrières, vicaire à Ste-Thérèse ; F. N. Labonté, vicaire à Caughnawaga ; Beauparlant, vicaire à Ste-Anne du Bout de l'Île ; F. X. Plante, vicaire à St-Philippe ; Ferland, vicaire à la Pointe-Claire. M. E. Poitras a été nommé professeur au collège de l'Assomption.

* * A trois heures, dimanche après-midi, à l'église St-Antoine, Sa Grandeur Mgr l'archevêque Fabre a béni une magnifique cloche destinée à cette nouvelle église. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé J. E. Donnelly, curé de la paroisse. La cloche a reçu au baptême le nom de « Marguerite-Marie. »

* * Le R. P. Van Derr Capellen, C. SS. R., décédé à Montréal mardi dernier, est né à Zepperen, province de Limbourg, Belgique, le 26 décembre 1823. Admis dans la Congrégation du Saint-Rédempteur le 15 octobre 1846, il fut ordonné prêtre en 1862, et vint au Canada en 1879. Il fut d'abord envoyé à Ste-Anne de Beupré.

Depuis 1884, le R. P. Van Derr Capellen exerçait le Saint ministère à Ste Anne à Montréal, où il se fit remarquer par son zèle pour entendre les confessions, visiter les vieillards, et préparer les malades à la mort.

Le service funèbre, auquel assistait Monseigneur l'archevêque, a été chanté jeudi à l'église de Ste-Anne, au milieu d'un grand concours de fidèles.

* * Il se fait actuellement force réclames en faveur du théâtre et on est surpris, en certain milieu, que notre grande cité n'aille pas sacrifier chaque jour des sommes considérables à ce qu'on ose proclamer nécessaire, indispensable même au relèvement intellectuel et moral de notre pays. Pendant ce temps, dans les mêmes journaux, et parfois, par ces mêmes hommes avides des jouissances de la vie présente, se continue déloyale et injuste la critique de nos institutions de charité. Là cependant, ce n'est pas le bien-être que l'on recherche, ce ne sont pas les plaisirs folâtres et les distractions bruyantes que l'on convoite ! Des centaines d'âmes d'élite, renonçant à tout, brisant les liens si doux de la famille et de l'amitié, fermant les yeux aux promesses du monde et au miroitement de ses fêtes, sont venues travailler uniquement pour Dieu et pour ceux qui souffrent sur la terre.

Voilà pourquoi le monde les déteste, les calomnie, les persécute. Elles sont la condamnation trop vivante de sa vie et de ses principes, pour ne pas les poursuivre de sa haine et de ses sarcasmes. Il leur refusera l'argent nécessaire pour accomplir leurs œuvres de dévouement et de charité, alors qu'il verse, pour des amusements et des plaisirs de toutes sortes, des sommes fabuleuses ; il trouvera trop beaux, trop spacieux les édifices qu'elles élèvent pour recevoir l'orphelin, le pauvre et le vieillard, et cependant il ne craint pas de consacrer des millions pour construire ces théâtres fameux, dont le but principal, sachons le reconnaître, est de satisfaire ce besoin d'émotions et ce sensualisme dégradant qui sont le caractère distinctif de notre siècle.

Nous sommes sûrs que notre peuple, si chrétien et si pratique, ne se laissera pas tromper, et qu'il continuera à faire des biens temporels que la divine Providence lui a départis, le noble et charitable usage qu'il en a fait jusqu'à ce jour.

* * *Le Congrès Catholique de Chicago.* — A l'occasion de l'Exposition universelle de Chicago, les catholiques américains se proposent de tenir un Congrès dans cette ville, mardi le 5 septembre prochain.

Le comité d'organisation, éclairé par les avis des Archevêques des Etats-Unis, a défini et déterminé le but du Congrès. Ce but est étendu et limité à la fois à l'étude de la question sociale, telle que l'envisage Sa Sainteté Léon XIII dans son Encyclique sur ce sujet, à la question de l'éducation catholique et à celle de l'indépendance du Saint-Siège.

Voici quel sera l'ordre des lectures publiques :

1. La Découverte du Nouveau-Monde.
2. Colomb, son caractère et sa mission.
3. Les conséquences de sa découverte pour la religion et pour la civilisation.
4. L'Eglise et les missions dans le Nouveau-Monde.
5. L'influence de l'Eglise catholique sur les institutions politiques, civiles et sociales des Etats-Unis.
6. Isabelle la Catholique.

Question sociale.

Ce sujet, aussi grave que vaste et difficile, sera traité à divers points de vue :

1. L'Encyclique du Pape Léon XIII sur la question.
2. Les droits du travail, les devoirs du capital.
3. Le paupérisme, remèdes.
4. Bienfaisance publique, bienfaisance particulière, moyens de rendre l'une et l'autre plus fécondes.
5. Sociétés d'ouvriers, sociétés de jeunes hommes.
6. Assurance sur la vie et caisse de retraite pour les travailleurs à gages.
7. Associations commerciales.
8. Immigration et colonisation.
9. Plaie de l'ivrognerie.
10. Situation actuelle et avenir des Indiens des Etats-Unis.
11. Situation actuelle et avenir de la race nègre aux Etats-Unis.

Questions supplémentaires.

1. Education catholique aux Etats-Unis.
2. Indépendance du Saint-Siège.

* * La République de l'Equateur, déjà consacrée au Sacré-Cœur de Jésus, vient aussi de se consacrer à la très Sainte-Vierge. Marie ne partage-t-elle pas les droits de son divin Fils à la souveraineté sur les nations ? La sainte Eglise lui donne le titre

de Reine du peuple de Dieu assise à la droite du Roi : *Astitit Regina a dextris tuis.*

Dans une magnifique lettre pastorale, les Evêques de l'Equateur ont rappelé aux populations que, si Notre-Seigneur Jesus-Christ est notre médiateur auprès de son Père, la Vierge est elle-même notre médiatrice providentielle auprès de son divin Fils.

En même temps, ils ont fait appel au chef de l'Etat, au représentant de la nation, à la magistrature et au peuple pour obtenir la réalisation d'une consécration vraiment nationale. Leur appel a été entendu. Le décret proposé au Sénat y a été voté à l'unanimité.

De plus, les Chambres ont voté l'érection d'une statue colossale de Marie, en témoignage de la consécration nationale. La statue s'élèvera sur la colline de Panecillo, en regard de celle de Chilena, qui portera la basilique du Sacré-Cœur.

* * Le cardinal Zigliara, de l'ordre des Frères Prêcheurs, a laissé vacante, en mourant, la place de Préfet de la Congrégation des Etudes. On sait quelle importance Léon XIII attache aux travaux de cette Congrégation. Aussi ne faut-il pas laisser, sans une mention spéciale, le choix qu'il vient de faire du cardinal Mazella, pour succéder au cardinal Zigliara.

* * * Le cardinal Aloisi-Massella a demandé au Souverain Pontife d'attacher une indulgence à la récitation de la prière : *Retribuere dignare, Domine, omnibus nobis bona facientibus propter nomen tuum, vitam æternam. Amen.*

Sa Sainteté, en l'audience donnée le 17 décembre 1892 au secrétaire de la S. Congrégation, a accordé cinquante jours d'indulgence à tous les fidèles qui réciteront la dite prière dévotement et le cœur contrit. Cette indulgence est applicable aux défunts et peut être gagnée deux fois par jour.

* * Notre Saint-Père le Pape vient de recevoir d'Amérique un superbe phonographe qu'on lui a offert pour le remercier d'avoir bien voulu consentir à parler dans un appareil destiné à apporter à Chicago le salut pontifical et la bénédiction apostolique.

Le phonographe que Léon XIII vient de recevoir doit principalement servir au Saint-Père à enregistrer les réponses qu'il est obligé de faire à certaines lettres, sans attendre la venue de Mgr Angeli, qui écrit généralement sous sa dictée. Le Secrétaire de Léon XIII n'aura plus ensuite qu'à laisser parler le phonographe pour transcrire les réponses du Souverain-Pontife.

* * La Constitution *Apostolicæ Sedis* frappe d'excommunication, réservée au Souverain-Pontife, ceux qui s'affilient aux sociétés secrètes ; elle frappe de la même peine les fidèles qui ne dénonceraient pas les chefs secrets de ces mêmes sociétés.

Des réponses récentes de la S. C. du Saint Office à Mgr l'Evêque de Bayonne il résulte :

1o Que la dénonciation est obligatoire, non seulement dans le cas où les chefs ne seraient pas connus comme appartenant aux sociétés condamnées, mais encore dans celui où, francs-maçons avérés, ils ne seraient pas connus comme chefs des sectes ;

2o Que la dénonciation est obligatoire même dans les régions où la franc-maçonnerie est tolérée par le pouvoir civil, où ses membres sont assurés de l'impunité et où l'Eglise ne peut user de son pouvoir de coercition.

* * Sous le Consulat, Chaptal, qui occupait le ministère de l'Intérieur, fut chargé de la réorganisation des hôpitaux. Dans une étude qu'il vient de consacrer à ce personnage, M. Melchior de Vogüé cite un intéressant passage de ses mémoires, qui est une condamnation pour les laïcisateurs d'aujourd'hui :

« J'eus à peine formé le Conseil général, écrit Chaptal, et arrêté les règlements et les principales améliorations, que je sentis la nécessité de rétablir les Sœurs Hospitalières... L'expérience venait de nous prouver, pendant dix ans, que les femmes les plus vertueuses, les plus charitables de la société qui les avaient remplacées après leur suppression, n'avaient pas pu atteindre à ce haut degré de perfection... Le rétablissement des Sœurs Hospitalières n'était pas aisé ; l'opinion existait la même : rétablir une corporation contrastait avec toutes les idées du temps.

« Cependant, comme je sentais la nécessité pour couronner mon œuvre des hospices, d'y faire rentrer mes Religieuses, je me décidai, sans consulter ni Bonaparte, ni le Conseil d'Etat. Ces vertueuses Sœurs s'étaient dispersées et classées dans la société.

« Je parvins à en trouver une que j'avais connue en qualité de supérieure, à l'Hôtel-Dieu de Montpellier ; je lui proposai de rétablir son ordre et lui demandai si elle pouvait réunir huit à dix de ses anciennes compagnes pour établir une maison de noviciat. Bientôt la maison se trouva trop étroite pour admettre toutes les aspirantes et on fut forcé de leur en donner une beaucoup plus grande.

« Cet exemple fut imité dans la province, et peu à peu ces institutions admirables furent partout rétablies. »

« N'oublions pas, ajoute M. de Vogüé, que Chaptal, comme la plupart des hommes de sa génération, n'avait aucune religion ; il était haut dignitaire de la franc-maçonnerie et maugréait contre la corvée des cérémonies à Notre-Dame. Son témoignage d'administrateur n'en a que plus de poids, et l'on pourrait relire avec fruit les considérants remarquables de l'arrêté qu'il prit en cette circonstance. »

* * Lorsque le lord-maire actuel de Londres accepta sa nouvelle charge, il déclara que jamais il ne présiderait aucune réunion, ni assisterait à aucune réception auxquelles son titre de catholique romain ne lui permettrait pas de prendre part. Cette conduite, à la fois si digne, si courageuse, loin de soulever la moindre récrimination dans un pays encore protestant, a gagné, au contraire, au nouveau lord-maire l'estime universelle. C'est qu'à Londres on sait respecter les convictions.

d'un catholique assez ferme dans sa foi pour la professer ouvertement et y conformer sa conduite privée et publique ; c'est qu'à Londres, les catholiques le sont sincèrement, qu'ils ont le sens religieux, et qu'il ne font pas d'un principe sacré une question de parti, de secte ou de préjugés.

* * *Les Etudes sociales dans les séminaires allemands.* — Le mouvement en faveur de l'éducation sociale du clergé grandit et s'accroît en Allemagne. L'Evêque de Ratisbonne, Mgr de Senestrey, vient de publier un mandement où il invite le clergé à se consacrer aux études sociales. Le recteur du séminaire de la ville a fait un cours sur ce sujet, avec débats contradictoires. L'Evêque de Mayence a décrété dans son séminaire un cours spécial sur le socialisme. Au lycée de Dillingen, même innovation.

Ces mesures marquent un véritable progrès dans la façon dont le clergé allemand se prépare à remplir son rôle dans la société contemporaine. Il réalise la pensée du grand Archevêque de Mayence, Mgr Ketteler, qui disait avec raison : « L'Eglise doit exciter l'intérêt du clergé pour le parti ouvrier. Il s'y intéresse peut-être moins, parce qu'il ne sait pas l'existence et la grandeur des maux économiques, qu'il ne devine pas l'essence et le développement de la question sociale et qu'il a des idées confuses sur les remèdes. La question ouvrière ne devrait donc plus être exclue de l'éducation du clergé, soit pour la philosophie, soit pour la pastorale. Il serait à désirer que certains prêtres soient nourris dans la science de l'économie politique et que, munis de subsides, ils puissent étudier la situation et connaître *de visu* tous les instituts. »

AUX PRIERES

R. P. Van Derr Capellen, C. SS. R., Montréal.

Sr Ste Thècle, née Catherine Phelan, de la Congrégation de Notre-Dame.

EXPOSITION DE CHICAGO

Maison de pension pour ecclésiastiques

Pendant le temps de l'Exposition

Tenue par Mme F. Leblanc, 41, rue Sibley, à quelques pas de l'église des Canadiens.

Cette maison est recommandée par le Rév. M. Bergeron, curé de Notre-Dame.
Prix très modérés.

On s'empressera de fournir tous les renseignements qui seront demandés.

S'adresser à Mme F. Leblanc 41 rue Sibley, Chicago Ill